



CONTRAT DE RÉSERVATION D'UN CHALET MEUBLÉ

A compléter et à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LES COTTAGES EN PERIGORD

Les Pommiers
SAINT REMY SUR LIDOIRE
24700 MONTPON MENESTEROL
Tél. et fax : 05 53 80 59 46
Portable : 06 87 26 28 04

NOM : **Prénom :**
Adresse :
Code Postal : **VILLE :**
Pays :
Tél. **e-mail :**

Qui accepte de réserver, après avoir pris connaissance des conditions générales de réservation :

UN CHALET MEUBLÉ
DU AU.....

TARIF À LA SEMAINE JUSQU'À QUATRE PERSONNES

Du 01/04 AU 28/06.....	250 €
Du 28/06 AU 12/07.....	500 €
Du 12/07 AU 16/08.....	600 €
Du 16/08 AU 31/08.....	500 €
A partir du 31/08	250 €

TARIF SUPPLÉMENTAIRE A LA JOURNÉE

Personnes supplémentaires.....	3,50 €
Enfants moins 7 ans.....	2,50 €
Animaux.....	2,50 €
Voiture supplémentaire.....	1,00 €

Nombre de personnes : dont : enfants - 7 ans ; enfants + 7 ans

Voiture supplémentaire Animaux

ACOMPTE A VERSER : 25% du montant total de la location, déduit du montant de la facture	
TARIF par semaine : x ... semaines =	€ x 25% =..... €
Frais de réservation :	+ 10,00 €
TOTAL ACOMPTE LOCATION A VERSER.....	= €

Afin de vous assurer que l'hébergement est bien disponible, veuillez nous contacter avant de renvoyer votre contrat. La réservation ne deviendra effective qu'après la confirmation de réservation par le renvoi d'un exemplaire du présent contrat.

Fait à..... le

SIGNATURE

précédée de la mention « lu et approuvé »

CONDITIONS DE RESERVATION

L'acompte doit obligatoirement accompagner la demande de réservation. Il sera déduit du montant du séjour (sauf les frais de réservation). La réservation deviendra effective après notre acceptation et l'envoi d'une confirmation de notre part.

Toute personne est tenue de respecter le règlement intérieur de la structure.

Les chiens de catégories 1 et 2 sont interdits. Nous n'acceptons pas plus de deux animaux par locatif. Ils doivent obligatoirement être tenus en laisse, vaccinés contre la rage, tatoués, ne pas rester seuls dans la structure et être accompagnés à l'extérieur pour leurs besoins.

En cas d'annulation au moins deux mois avant le début de la location, la totalité de l'acompte sera remboursée. Entre le 60^{ème} et le 30^{ème} jour, 50 % de l'acompte seront remboursés. Passé ce délai, la totalité du séjour est exigible. Les annulations doivent se faire obligatoirement par lettre recommandée cachet de la poste faisant foi. Toutefois, les frais de dossier seront intégralement conservés.

Passé un délai de 24 heures à compter de la date prévue à la réservation, et faute d'une information préalable du client, la direction se réserve le droit de disposer du locatif et de constater que l'annulation du contrat est intervenue sur l'initiative du client.

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, la totalité du séjour sera facturée.

Une caution de 150 € est exigée à l'arrivée, non encaissée, elle est restituée au départ après inventaire et état des lieux. La caution n'est pas une limite de responsabilité, le signataire doit être couvert par une assurance personnelle pour la responsabilité civile.

Chaque chalet contient tout le matériel de cuisine et de table ainsi que la literie (à l'exception des draps et du linge). Inventaire sur demande à vérifier à l'arrivée et signaler toute anomalie.

Le nettoyage du locatif à la charge du locataire. En fin de séjour, le chalet doit être restitué en parfait état de propreté, dans le cas contraire, une somme de 50 € sera retenue sur la caution.

Le règlement du solde du séjour s'effectue à l'arrivée.